

Covid-19 : conditions de reprise des consultations et des visites à la maternité l'Eveillon

Chambéry, le 07 mai 2020

Depuis la mi-mars, la maternité l'Eveillon assure sur site les consultations urgentes et certaines consultations de suivi de grossesse. Dans le cadre du déconfinement à venir, l'Eveillon étend son activité de consultations à compter du 11 mai 2020, dans la limite de 50% de l'activité normale. Les modalités de visites aux patientes hospitalisées sont légèrement assouplies pour permettre l'accueil du conjoint, sous certaines conditions.

Organisation des consultations externes

A partir du 11 mai, les consultations suivantes seront de nouveau assurées :

- Consultations de chirurgie gynécologique annulées lors de la mise en place du plan blanc
- Consultations de gynécologie semi-urgentes, colposcopies et mini-hystérosopies
- Consultations de néonatalogie (suivi des enfants prématurés de moins d'un an)
- Consultations d'orthogénie (IVG) (Elles n'avaient pas été suspendues)

Pour les femmes enceintes, les consultations restent organisées de la façon suivante :

- | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|
| • Visite prénatale du 3 ^{ème} mois + échographie 1 ^{er} trimestre | Sur place à l'Eveillon |
| • Consultation du 4 ^{ème} mois | Par téléconsultation |
| • Consultation 5 ^{ème} et 6 ^{ème} mois regroupées+ échographie 2 ^{ème} trim. | sur place |
| • Consultation 7 ^{ème} mois | Par téléconsultation |
| • Consultation 8 ^{ème} mois + écho. 3 ^{ème} trim. +questionnaire d'anesthésie | Sur place |
| • Consultation 9 ^{ème} mois | Sur place |
| • Suivi des grossesses pathologiques | Sur place |

Les consultations suivantes restent fermées jusqu'à nouvel ordre :

- Planning familial
- Préparation à la naissance, consultations d'acupuncture (par les sages-femmes)
- Réunions d'information sur l'anesthésie péridurale
- Consultations de suivi gynécologique simple
- Consultations de PMA (reprise des dossiers par consultation téléphonique)

Pour les consultations qui ont été annulées lors de la mise en place du plan blanc, les secrétariats rappelleront les patientes concernées avant la fin du mois de mai, pour leur proposer un nouveau RDV.

Pour assurer la sécurité de tous, le CHMS a mis en place des mesures strictes, permettant de respecter les gestes barrière :

- Appel du secrétariat la veille du RDV pour s'assurer que la patiente n'a pas de symptômes du Covid-19 (questions sentinelles). Ces questions seront posées le jour de la consultation, à l'accueil des consultations ;
- Venue seule de la patiente (sauf diagnostic anténatal ou cas spécifique, sur avis médical),
- Point d'accueil à l'entrée de l'Eveillon, avec distribution d'un masque chirurgical (obligatoire) et friction des mains à la solution hydro-alcoolique.
- Distanciation physique tout au long du parcours (régulation des entrées, 1 siège sur deux à occuper en salle d'attente...)
- RDV de consultations toutes les 30 minutes, pour limiter au maximum le temps d'attente des patientes

Urgences gynécologiques et obstétricales

L'activité des urgences gynécologiques se maintient sans changements, avec une filière d'accueil et de soins dédiées pour les patientes présentant de la fièvre et des symptômes du Covid-19.

Accouchement : Le conjoint, en l'absence de symptômes, peut assister à l'accouchement du début du travail jusqu'à la fin des deux heures de surveillance postnatale. Il doit s'engager à rester dans la salle de naissance et à ne pas faire d'allées-venues. Les accompagnants présentant une fièvre ou des signes respiratoires ne sont pas autorisés.

En cas de césarienne, le conjoint ne pourra pas aller dans la salle d'opération mais sera accueilli dans une salle dédiée.

Sous certaines conditions et dans le cas d'une césarienne programmée, le conjoint peut être autorisé à accompagner la patiente en salle d'opération.

Hospitalisation et visites :

Au sein de l'Eveillon, des services dédiés accueillent les patientes Covid+. Les hospitalisations se font uniquement en chambre individuelle.

A partir du 11 mai, seul le partenaire/conjoint pourra rendre visite à une patiente hospitalisée à l'Eveillon. Ces visites seront possibles uniquement l'après-midi, entre 13h30 et 18h30. Le conjoint ne pourra faire d'allers-retours et devra rester dans la chambre pendant toute la durée de la visite. Il ne lui sera pas possible de rester dormir dans la chambre.

En néonatalogie, les visites des deux parents sont autorisées.

Contact presse : Suzanne Meyer - Mission communication – 04 79 96 59 98 – mission.communication@ch-metropole-savoie.fr